XV ANNÉE – N° 4830 – LUNDI 18 JANVIER 1904

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 632

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

PETIT CALENDRIER

Lundi 18. — **Saint-Pierre à Rome.** — Adoration : Merville, Bouvine.
Soleil : Lever, 7 h. 49 ; coucher, 4 h. 32. — Lune : Lever, 7 h. 51 ; coucher, 5 h. 45.

Mardi 19. — **Saint-Sulpice, Saint-Canut.** — Adoration : Steenvorde, Tourcoing (St-Union).
Soleil : Lever, 7 h. 48 ; coucher, 4 h. 33. — Lune : Lever, 8 h. 28 ; coucher, 6 h. 44.

De ci, de là

Visite chez nos grands-pères. — 1803-1804. — Restauration du culte. — La Légion d'honneur et quelques grognards du Nord, premiers légionnaires. — Deux tournées triomphales. — L'Empereur et les noirs du pays de Valenciennes.

A cette époque de l'année, il est temps encore — entre parents, entre amis, entre amis de parents, entre parents d'amis — de se rendre visite, de se congratuler, de se souhaiter — sincèrement ou non — « toutes sortes de bonheurs ».

Aimeriez-vous venir chez nos grands-pères, chez ceux d'il y a cent ans ? Cette démarche en vaut bien d'autres : elle ne vous coûtera ni un mot, ni une parole, pas le moindre bibelot d'étrenne. Pour peu que vous y prêtiez d'attention, vous trouverez dans leur entretien plus d'un sujet de réflexion, plus d'un chapitre de comparaison avec les années de trouble, de discorde et de persécution que nous vivons.

Autrement, vous excuserez la faible de la plume qui entreprend de rééditer leurs contes et vous passerez, dédaigneux.

***

1803-1804. C'étaient les premiers éclats de l'épopée napoléonienne. Au dehors, les armées de l'Autriche vaincues en Italie et en Allemagne, à Marengo et à Hohenlinden ; les flottes anglaises barcelées sur les mers, les préparatifs d'une descente en Grande-Bretagne, puis un traité de paix avantageux. Au-dedans, l'ordre rétabli dans l'administration, sur finances, à la justice ; le Concordat, la Légion d'honneur, la réorganisation de l'instruction publique ; le consulat à vie et la proclamation de l'Empire.

Une vie nouvelle était imprimée à toutes les branches de l'activité nationale et plus de cent préfets habilement choisis travaillaient merveilleusement, dans leurs départements, à l'œuvre entreprise.

Le préfet Dieudonné, qui dirigeait le Nord depuis 1801, ne faillit point à sa lourde tâche. Pour faciliter son administration, il obtint que Lille, de beaucoup plus important, devînt chef-lieu, au détriment de Douai. Le transfert fut décidé par arrêté du 3 thermidor an XI (29 juillet 1803) et entièrement achevé le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804). Tous les services fonctionnaient le lendemain.

Le Conseil général avait pour président « le citoyen Dewarenghien » de Douai, ex-procureur général syndic.

Les 794.872 habitants — nous sommes aujourd'hui 1.867.024 — étaient représentés au Corps législatif par six députés, les citoyens Davinck-Théry, qui mourut en 1803, Baillon, du Quesnoy, Dauel, de Lille, Dumoulin, de Douai, Rivière, de Gravelines, Vankempen, de Merville.

A Douai était aussi domicilié le général Lahure, qui était député du département de Jemmapes, dont la préfecture était à Mons et les sous-préfectures à Tournai et Charleroi.

MM. Dubois, de Mortagne, préfet de police à Paris, et Shee, de Landrecies, préfet du Bas-Rhin, étaient conseillers d'Etat.

MM. Herwin, d'Hondschoote, et le général de division Harville, de Villers-au-Tertre, occupaient un siège au Sénat.

***

Le culte catholique renaissait malgré les désastres accumulés par les révolutionnaires ; de toutes parts les fidèles s'empressaient de contribuer par des dons volontaires à la reconstruction des églises en ruines, à leur embellissement et à leur ameublement.

C'est ainsi qu'en l'an XI (1803) l'église de Strazeele, incendiée par la foudre le 5 février 1791, fut relevée grâce aux libéralités de la veuve et des enfants de Charles Cleenewerck, de Vieux-Berquin, de Martin Painquette, cultivateur à Strazeele, de Joseph Vormeersch, rentier à Pradelles, de la veuve Lemerlé, de Strazeele, et de Constance Lamps, rentière à Meteren.

La veuve de P. Dutoit, de La Madeleine-lez-Lille, fit don à sa commune de l'ancienne maison curiale pour servir au culte à défaut d'église.

Mme Rosalie Taverne, MM. Hardi Valentin et J.-B. Bellamy, Mme veuve Cochon s'intéressèrent à l'église d'Ambencheul-au-Bac.

A l'église de Forest, dans l'arrondissement d'Avesnes, Mme Ernestine de Bousies, née Carondelet de Potelle, envoya un calice d'argent.

Les principaux habitants de Marpent prirent soin de réédifier chez eux l'édifice consacré aux offices religieux.

***

Par une loi du 29 floréal an X (19 mai 1802), avait été instituée la Légion d'honneur avec ses seize cohortes, à chacune desquelles avaient été affectés 200 000 fr. de rentes en biens nationaux. La deuxième cohorte dont le Nord faisait partie, avait son siège à l'abbaye de Saint-Waast, à Arras.

Il avait été décidé qu'une colonne serait élevée en chaque chef-lieu pour transmettre à la postérité les noms des braves du département, morts sur le champ de bataille, ou qui ayant obtenu des armes d'honneur, et faisant, par conséquent, partie de la Légion, se seraient le plus distingués.

La première pierre de la colonne du Nord fut posée à Douai, au milieu de la place des Victoires, sur l'emplacement de l'ancienne église et du cimetière Saint-Jacques, et le Conseil général, dans sa session de l'an X, ordonna l'inscription des noms de François Richard, de Pierre Leroy et de Mathieu.

François Richard, de Bouchain, était tambour des grenadiers au 48e de ligne. Le 16 prairial an VIII (5 juin 1800), à la prise de Kirschberg, il s'était signalé par son courage et avait activement participé à l'assaut de ce village et à la prise d'une pièce de canon. Il avait obtenu des baguettes d'honneur.

Pierre Leroy, d'Hazebrouck, tambour à la 54e demi-brigade, avait reçu un fusil d'honneur pour être arrivé le premier, à Hohenlinden (3 décembre 1800), sur une batterie de quatre pièces de canon et s'en être emparé avec deux de ses camarades.

Le grenadier Mathieu, de Valenciennes, avait également reçu un fusil d'honneur. Il était de la 43e demi-brigade. A la bataille de Marengo (14 juin 1800), avec trois de ses camarades, il avait pris à l'ennemi deux pièces de canon et en avait dirigé le feu sur un bataillon de grenadiers hongrois. Il avait été blessé de trois coups de baïonnette et d'un coup de feu. Le 20 nivôse an IX, une fête fut organisée en son honneur à Valenciennes, et le maire lui offrit un sabre et un baudrier d'honneur.

Il y avait encore d'autres légionnaires originaires du département et titulaires de magnifiques états de services.

Le maréchal des logis Duthoit, de Cysoing, de la garde des Consuls, avait gagné une grenade d'honneur pour avoir tiré avec justesse devant Saint-Jean d'Acre.

Même distinction avait été accordée au caporal Horreet, de Dechêmont, du 1er régiment d'artillerie à pied. A l'armée du Rhin le 30 prairial an VIII (14 juin 1800), lors du passage du Danube, il avait franchi avec cinq canonniers le pont de Blenthein, au moyen d'une échelle placée horizontalement sur la coupure d'une arche, pour aller servir deux pièces de canon abandonnées par l'ennemi. Cette manœuvre avait protégé la construction d'un nouveau pont.

De ce même 1er d'artillerie, le tambour-major, Fortuné Val, de Quesnoy-sur-Deûle, avait, le 23 prairial an VIII, passé le Lech, à Fribourg, sur un arbre de six pouces de large. Avec l'aide d'un caporal-fourrier, il s'était emparé d'une pièce autrichienne, sous le feu de l'ennemi. Une grenade d'honneur lui avait été décernée.

Toujours au 1er régiment d'artillerie, le caporal Preuvel, de Dunkerque, s'était distingué, le 17 prairial an VIII (6 juin 1800). Alors simple canonnier, il avait passé le Danube à la nage, en présence des Autrichiens, et il était allé chercher, de l'autre côté de l'eau, une barque nécessaire pour effectuer le transbordement des troupes.

Vanhever, de Bollezeele, était caporal au 22e de ligne, à la bataille de Marengo. Malgré les balles et les boulets, il s'était engagé dans l'eau d'un ruisseau qu'il fallait sonder et avait abordé sur la rive opposée. Un fusil d'honneur avait été sa récompense.

Une carabine d'honneur avait été offerte à Soury, de Villers-Outréaux, brigadier au 8e hussards, qui s'était fait remarquer à Fribourg le 1er messidor an VIII (20 juin 1800), en sauvant un corps de troupe et un parc d'artillerie de réserve.

Pour le même fait que Richard, de Bouchain, cité plus haut, Gration Angedée, de Lannoy, du 48e de ligne, avait eu un fusil d'honneur.

Le sergent de grenadiers Bocurepaire, d'Hallennes, de la 6le demi-brigade, s'était distingué par sa bravoure au combat du 4 fructidor an IX, à l'armée d'Orient.

Le fourrier Pluchart, du Quesnoy, du 96e de ligne, s'était signalé à Marengo, de même que le lieutenant de grenadiers de la garde, Joseph Ritter, né à Condé en 1775.

Jean-Marie Dubuis, grenadier au 58e, avait pris part le 17 messidor an IX (6 juillet 1801) au combat naval d'Algésiras. Il avait aidé les canonniers dans leur manœuvre. Renversé par un boulet, qui lui avait enlevé la corne de son chapeau, il s'était relevé en criant : Vive la République ! et avait continué le service. Il s'était retiré à Gravelines.

Ces derniers avaient obtenu chacun un fusil d'honneur.

Un sabre d'honneur avait été accordé, à son retour d'Egypte, à Camp, de Bourbourg-ville, qui avait servi dans la garde consulaire ; une grenade d'honneur à Pierre Debreuw, de Rilleux, carabinier à la 30e légère, et à Louis Gottigny, de Wasquehal, canonnier au 1er régiment d'artillerie à pied. Celui-ci, au passage du Mincio, le 4 pluviôse an IX (24 janvier 1801) s'était remis par trois fois à rattacher la prolonge d'une pièce de canon abandonnée au milieu des ennemis et était parvenu à la reprendre au retenant les charretiers qui voulaient s'enfuir.

***

En juin-juillet 1803 et un an plus tard, à la fin d'août 1804, Napoléon Bonaparte vint dans le Nord et se fit acclamer par les populations.

L'année qui avait précédé son premier voyage, le Consulat à vie lui avait été conféré. 53 000 électeurs du département lui avaient donné leur voix. Au second voyage, il était empereur depuis trois mois et 65.000 voix du Nord, contre 31, avaient contribué à l'élever à cette dignité.

Au voyage de 1803, le Premier Consul traversa le département, de Gravelines, Grande-Synthe et Dunkerque à Cambrai, par Bergues, Cassel, Bailleul, Armentières et Lille, où il demeura deux jours. Il en profita pour passer une revue, pendant laquelle, dit une relation, « il montait un cheval blanc à tout crin, dans un galop dont rien ne l'écartait ».

On raconte même que pour rentrer à l'hôtel de l'Intendance, où il était logé, Bonaparte avait laissé une telle liberté d'allure à son cheval qu'au coin de la rue Française, rue Négrier actuelle, une femme fut renversée dans la rue et piétinée.

Le lendemain, qui était le 19 messidor (8 juillet), le Premier Consul alla visiter, à la Bourse, une exposition des produits des fabriques du département, sortit de la ville et parcourut les fortifications, en particulier l'emplacement des batteries de 1793.

Au mois de septembre suivant, une exposition se tint aussi à Douai. Des récompenses furent décernées à ceux qui le méritaient, ce qui n'avait pas été fait à Lille. Parmi les médaillés se trouvait le citoyen Watteau, de Lille, dont les dessins avaient été remarqués.

Le matin du 13 fructidor an XII (31 août 1804), l'Empereur, devant se rendre à Aix-la-Chapelle, partait d'Arras, où il avait séjourné. Le préfet du Nord et le général Boyer, commandant du département, étaient venus l'y rejoindre pour l'accompagner ensuite à travers la région de Douai et de Valenciennes.

Napoléon entrait à Douai à midi. A quatre heures, il quittait le département, après avoir traversé Sin, Dechy, Lewarde, Auberchicourt, Aniche, Bouchain, Douchy, Ronvignies, Valenciennes, Saint-Saulve, Onnaing, Quarouble, Quiévrechain, « laissant partout un sentiment de tristesse, occasionné par la rapidité de la course ». Il ne s'arrêtait une minute que pour écouter les compliments des maires, ceints de leur écharpe tricolore.

Des arcs de triomphe de verdure et de fleurs avaient été construits sur la route que parcourait le cortège, à Douai, Bouchain et Valenciennes, à Lewarde, Auberchicourt, Aniche, Saint-Saulve, Onnaing, Quarouble et Quiévrechain.

Nulle part l'Empereur ne fut mieux reçu que par les mineurs du pays de Valenciennes.

Leur arc-de-triomphe, à deux kilomètres de cette ville, était haut de vingt mètres, profond de sept mètres. L'inscription principale était ainsi libellée : « Hommage rendu à l'Empereur des Français par les mineurs d'Anzin, de Raismes, Fresnes et Vieux-Nord-Libre (Vieux-Condé), qui se mettent sous la protection de Sa Majesté Impériale. » Deux figures allégoriques représentaient l'une, à droite, la France triomphante, avec l'inscription : « Prohibition de charbons étrangers » ; l'autre, à gauche, un Génie bienfaisant, avec l'inscription : « Prohibition du canal de Saint-Quentin ».

Au-delà de l'arc-de-triomphe, sur une longueur de cinq kilomètres, plus de trois mille mineurs se tenaient de chaque côté de la route. Ils avaient la figure noircie, portaient leurs vêtements et instruments de travail et, à leur chapeau, brillait une chandelle allumée.

Les deux haies, au passage de Napoléon, criaient : « Vive l'Empereur ! Vive Bonaparte ! »

Celui-ci, dit-on, souriait, fort amusé d'un spectacle aussi pittoresque.

Ch. L.

Gazette

LES RADICAUX-SOCIALISTES

Le groupe radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Beauquier. — Le procès-verbal suivant a été communiqué :

« Constatant que la scission actuelle ne peut lui être imputée ; qu'en présentant la candidature Dubief à la vice-présidence, il n'agissait uniquement d'écarter celle de M. Guillain dont l'action, unie à celle de M. Motte et des cléricaux du Nord, a fait échouer, dimanche, la candidature du candidat du Bloc ».

« Décide à l'unanimité, après avoir examiné et épuisé tous les moyens de conciliation avec le nouveau groupe de la gauche radicale-socialiste d'attendre les résolutions du Comité exécutif du parti qui s'est spontanément saisi de ces incidents dans sa séance du 13 janvier ».

LES VOLONTÉS DE M. EDGAR

On raconte que cédant au conseil de ses amis, M. Combes voulait frapper le préfet Humbert, auteur de l'expulsion de l'abbé Delsor.

Mais le fils de M. Combes s'est énergiquement opposé à toute mesure contre le préfet.

La question d'Alsace, l'allégresse des journaux allemands, l'odieux et l'arbitraire de la mesure d'expulsion, tout cela est indifférent à M. Edgar.

Et M. Emile Combes, président du Conseil, s'est incliné devant la volonté de son fils, malgré les avis d'un grand nombre de ministériels.

M. LOUBET NE VEUT PAS

On parle beaucoup dans les couloirs du Palais-Bourbon d'un mot de M. Combes.

M. Vazeilles, un bloccard, au cours de la séance de vendredi, s'approcha du banc ministériel et demanda à M. Combes de révoquer M. Lépine.

« Je ne demanderais pas mieux, répondit M. Combes, mais M. Loubet ne veut pas. »

Il faut plus se fier à la probité d'un homme qu'à son serment.

Proverbe grec.

RÉUNION GENERALE
des Syndicats Indépendants
DE LA RÉGION DU NORD

Il est dans l'ordre des choses d'aimer à se connaître et à se grouper quand, partageant la même manière de voir, on éprouve les mêmes désirs.

C'est ce sentiment bien naturel qui a porté les directeurs de la Bourse du Travail Indépendante à convoquer tous les Syndicats indépendants de la région en une fête intime qui a été des plus réussies.

La matinée

Dès dix heures du matin, les délégués de 139 syndicats différents se trouvaient réunis au Nouveau-Lille, avec mission de parler et de conclure au nom de leurs 14,100 commettants.

M. Call, de Saint-Quentin, est acclamé président, avec MM. Lambert, de Lille, et Duquesne, de Tourcoing, pour assesseurs ; M. Debacq, de Dunkerque, est élu secrétaire.

M. Call, dans une courte et heureuse improvisation commente la belle devise de l'*Union de Lille* : Paix, Travail, Liberté.

M. Jooris, après lecture de plusieurs lettres d'excuse, fait part de l'ordre du jour : L'Union — L'organe — Les dix heures.

Après une discussion toute amicale, un vote unanime de l'assemblée consacre la fondation d'une « Union fédérale des Syndicats indépendants de la région du Nord ». Les grandes lignes de l'organisation sont tracées ; chaque groupement adhérent restera autonome et libre de ses actes, la Fédération sera un simple lien commun et un centre de renseignements professionnels. On fixe au troisième dimanche de février la réunion des délégués qui seront spécialement chargés de parachever cette œuvre.

Par acclamation, M. Maurice Vanlaer est nommé avocat-conseil de la nouvelle fédération. En quelques mots, M. Vanlaer promet tout son dévoûment à la cause intéressante du travail libre.

Par un second vote, unanime encore, l'assemblée décide de créer un organe, petit journal mensuel, qui renseignera les adhérents sur le travail accompli par chaque syndicat. La réunion de février arrêtera les détails de cette autre fondation. Le nouvel organe aura pour grand principe de se tenir sur le terrain professionnel, en dehors de tout parti politique.

M. Jooris, profite de la réunion de ce jour, pour rappeler aux syndicats qu'il y a lieu de profiter du passage de l'« Enquête parlementaire » pour faire parvenir aux pouvoirs publics l'expression de deux désirs que les travailleurs ont à cœur, et dont le questionnaire officiel ne souffle mot.

Tout d'abord, il y a la question des retraites ouvrières que le Gouvernement semble bien avoir perdu de vue. En second lieu, il faut appuyer pour l'adoption du projet de loi Waddington, déjà voté par le Sénat. Ce projet tout en respectant le principe des dix heures de travail, consacre la liberté de répartir les soixante heures au mieux des intérêts de tous.

M. Call fait remarquer à ce propos combien il serait désirable que le travail cesse partout samedi à midi, progrès facilement réalisable si la loi était modifiée dans le sens demandé par M. Waddington.

Les achats de chaque ménage pourraient être faits dans la soirée du samedi et quantité de marchands fermeraient leurs magasins le dimanche donnant ainsi à leur commis un repos bien nécessaire.

L'après-midi

Conduits par M. Henri Jooris, les délégués étrangers ont visité l'installation de la boulangerie coopérative « l'Indépendante », 112, boulevard Montebello.

Nous avons déjà décrit dans la *Croix du Nord* cette organisation qui est un modèle du genre. « L'Indépendante » est, en effet, la boulangerie la plus perfectionnée qui se puisse trouver.

La fée Electricité y opère tout le travail et l'énorme débit du pain qu'elle produit en prouve la qualité. Pour l'année 1903, « l'Indépendante » a consommé 4.175 sacs de farine et n'a pas vendu moins de 1.217.055 pains de pain.

A 1 h. 1/2, à l'Hôtel Classen, les délégués se retrouvent réunis pour le banquet. La plus franche cordialité règne entre les convives et des toasts nombreux consacrent l'amitié que se sont vouée ces frères du travail qui, la veille encore, ne se connaissaient pas.

A 4 heures, un grand concert est offert aux délégués étrangers, ainsi qu'aux membres de l'Union de Lille et à leurs familles. La vaste salle du « Nouveau-Lille » est absolument comble et fait le meilleur accueil aux sociétés musicales et aux artistes de talent qui se font entendre.

La Fanfare des Halles Centrales, dirigée par M. Thys, et l'Orchestrina des Accordéonistes Lillois, que conduit M. Cappelle, se font successivement applaudir.

Puis ce sont M. et Mme Jacob-Delcux, puis M. Accollet et Mlle Accollet, puis encore M. Delmazure et, enfin, le spirituel et désopilant « Broutteux », tous artistes aussi connus qu'appréciés à Lille, et à qui nous ne donnerons pas de louanges, les sachant au-dessus de toute louange.

Pendant cette excellente soirée artistique, M. Dombray-Schmitt, secrétaire général du Syndicat des mineurs de Douai, prend la parole et flétrit en termes énergiques les politiciens ambitieux qui se sont glissés à la tête des groupements ouvriers et se sont servis des syndicats pour se hisser au pouvoir.

L'orateur fait un tableau, malheureusement trop vrai, de la vie de l'ouvrier et termine en montrant que le remède est dans l'union fraternelle et sincère mais sur le seul terrain professionnel, à l'exclusion de toute politique. Deux hommes qui sont unis sont plus forts que vingt hommes isolés. Il conseille l'étude des problèmes sociaux. L'union doit amener la lumière.

A l'anarchie, succédera enfin l'entente dans le monde du travail.

Ainsi se termine cette excellente journée qui, nous en sommes sûrs, portera des fruits heureux pour la Paix, le Travail et la Liberté.

V. NIVIDL

POUR LA LIBERTÉ !

Une réunion de 3.000 personnes. — Discours de MM. Emile Barrois et Rothe. — A la Mairie. — Admirable discipline.

Tourcoing a vu hier une manifestation splendide en faveur de la liberté. Une foule de 3.000 électeurs disciplinés et résolus a accompli un acte de civisme admirable. On en lira les détails avec plaisir.

Au Casino

A onze heures du matin, la salle nouvellement restaurée du Casino était comble. Trois mille hommes étaient venus protester contre les récentes mises à la porte des Sœurs de l'Enfant-Jésus de la rue Angeneau et des Sœurs de Sainte-Thérèse de la rue du Clinquet.

Sur l'estrade avaient pris place M. Emile Barrois, conseiller général, ayant à ses côtés MM. Rothe, professeur de droit à l'Université Catholique, Eugène Lambrecht et Paul Scamps représentants les pères de famille lésés dans leurs droits.

ALLOCUTION DE M. ÉMILE BARROIS

Nous faisons aujourd'hui, dit le sympathique conseiller général, l'inauguration de cette salle. Je vous remercie d'être venus en si grand nombre pour y assister. Certes nous aurions voulu vous convoquer à une fête, mais les circonstances ont fait de cette première réunion une réunion de deuil. Nous portons tous, au fond de nos cœurs, le deuil de la Liberté.

Vous êtes venus, mes chers amis, protester contre les récents attentats commis contre vous, pères de famille, à qui on fait l'outrage de dire : « Vos enfants ne vous appartiennent pas » ; contre vous ouvriers, à qui on veut ravir le seul trésor, l'âme de vos chers petits.

M. Groussau, notre député, aurait voulu être au milieu de nous mais, rappelé à Paris, il vous envoie le télégramme suivant : « *De tout cœur avec vous et avec la Liberté.* »

L'auditoire applaudit ferme M. Groussau puis M. Barrois donne la parole à M. Rothe.

DISCOURS DE M. ROTHE

L'éminent professeur des Facultés catholiques, dans un discours où il fait passer tout le feu d'une ardente conviction, développe les raisons qu'il y a de protester contre la fermeture des écoles des rues du Clinquet et Angeneau.

Nous protestons, dit-il, au nom de Dieu, créateur des enfants, que l'on veut ravir à sa connaissance, et au nom de Jésus-Christ qui les a rachetés et aimés au-dessus de toutes les créatures. Les impies pourraient croire que c'est là une protestation vaine, mais ils ne savent pas la force de la voix de l'homme lorsqu'elle s'unit à celle de Dieu. Et pourtant rien ne les effraie autant que la menace de la main de Dieu qui les poursuit et saura les atteindre.

Nous protestons, au nom de l'Eglise, qui est nous tous qui avons été baptisés et constituons la grande famille de la fraternité chrétienne. C'est en raison de cette fraternité chrétienne que, renonçant au repos du dimanche et aux joies de la famille, je suis venu parmi vous en ce jour.

Nous protestons au nom des enfants eux-mêmes. Qu'est-ce qu'on veut faire de la jeune fille future en retirant sa formation des mains sages de la religieuse pour la confier à des mains pour le moins inhabiles ?... en lui enlevant la foi par laquelle seule elle serait belle parce qu'elle serait chaste ?

Nous protestons, au nom des sœurs de Sainte-Thérèse et de l'Enfant-Jésus. Elles ne sont pas ici pour défendre leur droit. Leur droit mais qu'ont-elles fait pour le perdre ? Elles ont sans doute trop bien agi : elles ont élevé vos enfants dans la moralité, dans la croyance à la vérité, dans la foi chrétienne avec un inlassable dévouement et une abnégation digne de tous les éloges. Elles aidaient les mères, mais ne les remplaçaient pas ; dans leur mission délicate de la formation des jeunes filles modèles et des épouses fidèles à toutes leurs obligations.

Nous protestons au nom des parents. N'ont-ils pas le droit d'élever leurs enfants selon la vérité, selon la religion, selon Dieu ? Lorsqu'ils seront affaiblis par l'âge, si leurs enfants craignent Dieu ils en recevront secours et assistance.

Mais de ce retour de justice et de gratitude on ne veut plus, puisqu'on chasse l'enfant de l'école catholique. Est-ce que les parents peuvent compter sur des enfants sans religion ?

Nous protestons au nom de la famille. Que sera la jeune épouse si elle n'est pas femme de devoir, et cela n'est possible qu'avec une épouse chrétienne.

Nous protestons au nom du travail. Pour être un homme vigoureux et un homme

---

FEUILLETON — N° 31

Déception !

par A. DEVOILLE

Ces paroles faisaient grand bien à Jeanne. Depuis entre être et chera qui la préoccupaient, elle en voyait un déjà enlevé aux dangers du monde ; elle en voyait un second se dégager, presque tout d'un coup, du filet de l'erreur ; et les deux autres, quelque chose lui disait que la miséricorde divine saurait les atteindre. Dans l'excès de sa reconnaissance, elle s'empressa de courir remercier Dieu, par l'entremise de ses saintes religieuses, à qui elle communiqua la lettre du missionnaire. Toutes ensemble remercièrent Dieu des premières faveurs.

XXXV

DEUX NOUVELLES LETTRES

Ces premières larmes étaient à peine essuyées, quand d'autres, non moins abondantes leur succédèrent.

Déjà un bruit vague avait appris à Bruneau que son fils Emile était gravement malade. Il avait eu peine à y croire, parce qu'il savait son fils très rangé, très économe, et beaucoup plus disposé à prendre sur son nécessaire qu'à jeter son superflu. Et s'il lui avait d'abord paru étrange qu'il tardât tant à envoyer des secours à ses parents, il était ensuite revenu de son étonnement, parce que les *frères et amis* lui avaient assuré que son fils amassait pour s'acheter un métier. Grande fut donc sa surprise d'entendre dire que le malheureux jeune homme fréquentait les cabarets, et ne restait au arrière d'aucun des plus fameux de sa section. Mais les mauvaises nouvelles ont beau se trouver en contradiction avec nos convictions intérieures, elles finissent toujours par se faire une place. Bon gré, mal gré, Bruneau en y réfléchissant, trouvait très possible qu'il en fût ainsi : c'est-à-dire que son fils eût suivi la pente funeste qu'il suivait en partie lui-même, et réalisât ainsi les sombres prévisions de sa mère. Il serait donc constaté qu'il aurait fait, lui Bruneau, une triple folie, c'est-à-dire jeté ses trois enfants dans la misère, au lieu de les conduire à la fortune.

Il n'avait d'abord rien communiqué de son inquiétude à sa femme, moins pour ne pas la troubler que pour ne pas lui donner raison contre lui. Mais à la fin la pauvre femme, en esprit elle-même quelque chose.

En lavant un jour la lessive, elle se trouva à côté de deux personnes qui s'entretenaient de Lyon, et d'un nommé Bruneau. Ces deux femmes ou ne connaissaient pas Jeanne, ou avaient peut-être envie de la mortifier. Mais on devine quel coup cette subite révélation lui portait au cœur. Elle ne savait trop si elle y voulait croire : mais quoi qu'elle fît, la chose était trop possible, trop probable, pour qu'elle hésitât longtemps à y ajouter foi. Des renseignements plus précis dissipèrent bientôt le reste de ses doutes ; elle sut d'une manière positive, que son fils avait cédé au torrent ; que, membre d'une société démocratique, il donnait dans tous les travers où ces funestes associations entraînent leurs adeptes.

Nouveau sujet d'alarmes, mais aussi nouveau sujet de prières. La pieuse femme redoubla ses instances, recourut plus souvent à ses saintes avocates ; et toujours, depuis lors, un rayon d'espérance se mêla à ses peines. — Dieu me l'accordera encore, se dit-elle, et ce sera pure bonté de sa part : car je ne suis qu'une misérable créature. Mais ces humbles servantes de Jésus-Christ demanderont pour moi, elle suppléeront à mon indignité et je sais bien que le maître ne peut rien refuser. — Ce fut sur ces entrefaites qu'elle reçut la lettre suivante :

Monsieur et Madame Bruneau,

« Je vous demande pardon de la nécessité où je suis de vous causer une peine bien vive. Je ne m'en consolerais pas, si je n'avais en même temps une grande joie à mettre à côté.

« Pour ne pas vous tenir un seul instant en suspens, je vous dirai que je viens d'assister à une mort d'un prédestiné, et que ce prédestiné, c'est votre fils, Emile Bruneau. Amené à l'hôpital pour une maladie de poitrine fort avancée, il y a passé quelques jours, et il vient d'expirer dans mes bras. Je ne me permettrais point de vous dire ce qui suit, s'il ne m'en avait fait prendre l'engagement.

« Il est mort certainement par sa faute. Né, semblait-il, avec des qualités heureuses, il a eu le malheur d'être livré trop tôt à lui-même, ou plutôt à l'entraînement des mauvais exemples. Vous en tiendrez vous gronderai-je de l'avoir exposé si jeune à...

— C'est moi ! c'est moi ! c'est ma faute ! dit ici Bruneau, avec un inexprimable sentiment de cœur. C'est moi, malheureux, qui les ai tous perdus. Ma pauvre femme, tu n'es rien à te reprocher. Ah ! misérable que je suis !...

Jeanne reprit :

« De l'avoir exposé à de si grands périls. Mais enfin puisque le mal est fait, et sans remède, il ne nous reste plus qu'à en demander pardon à Dieu et à le remercier de la bonté avec laquelle il a su tout réparer. Mon malheur, me répétait le pauvre malade, c'est d'avoir négligé les avis de ma mère, c'est de n'avoir pas continué à fréquenter l'église, les sacrements, comme je le lui avais si bien promis. Ensuite, me voyant faible et toussant toujours, j'ai cherché un remède et des forces dans la boisson, et c'est là que j'ai trouvé la mort. De mauvais amis m'en avaient donné le conseil ; mon tort fut de les écouter, plutôt que vous, qui cherchiez à me retenir dans le bon chemin. Enfin, les socialistes m'ont achevé, avec leurs clubs et leurs cabarets. Mais je ne m'excuse pas, je ne puis pas m'excuser : je pouvais résister et je ne l'ai pas voulu. Mon sort est bien mérité... J'accepte la mort en expiation... veuille le ciel me pardonner !...

« Encore une fois, si je vous raconte ces choses, c'est qu'il l'a exigé de moi. Voyant qu'il était près de sa fin, je lui ai offert les secours de la religion, et je puis dire que tout s'est passé de la manière la plus édifiante et la plus consolante. Les bons Frères eux-mêmes répétaient qu'on ne voit pas souvent des morts comme celle-là.

« J'ai donc raison de le dire : si c'est là au sujet de douleur pour vous, c'est aussi un sujet de grande consolation. Après tout, nous devons mourir ; notre but est d'acheter, au prix d'une courte vie, une félicité éternelle. Quel qu'ait été le cours de notre existence, il faut aboutir à ce terme suprême, qui doit être le point de départ d'un bonheur ou d'un malheur sans fin. On a donc tout gagné, quand on fait une bonne mort. Et c'est ce qui est arrivé à votre fils ; après quelques écarts, il est revenu dans le droit chemin, et le mort l'y a surpris.

« Il m'a recommandé, une heure avant d'expirer, de remercier sa mère des bons principes qu'elle lui a donnés, et de lui dire que c'est à elle, après Dieu, qu'il doit son salut. Il m'a aussi chargé de prier son père de se retirer des sociétés secrètes, où il avait appris qu'il venait de se rengager. Enfin il désirait fort que vous retournassiez dans votre pays natal : pensant que le séjour de Paris ne peut que vous être funeste. Il s'est recommandé à vos prières, ainsi qu'à celles du prêtre qui a instruit son enfance.

« Tels sont, Monsieur et Madame, les détails que j'avais à vous donner. S'il m'était permis de joindre mon autorité à celle de ce cher enfant, je vous dirais comme lui : Retournez à la campagne ; fuyez du milieu de la moderne Babylone ; réparez la faute que vous avez commise, en sortant de votre pays et de votre condition, et en dispersant vos enfants aux quatre vents du ciel.

« Agréez, etc...

« L., Aumônier. »

Chose étonnante ! quand cette lecture fut finie, Jeanne souriait. Oui, elle souriait de joie et de tendresse tout à la fois.

— Ne pleurons plus, Bruneau, dit-elle à son mari, au moins sur ces deux-là. Nous ne pouvions leur souhaiter rien de mieux : leur fortune est faite. Tu voulais absolument qu'ils fussent riches, eh bien ! ils le sont beaucoup plus que s'ils avaient gagné le monde entier.

— Ah ! ne te moque pas de moi, femme. Ou plutôt, si, moque-toi de ma folie, moque-toi de mes sottises. Je le reconnais : tu voyais juste, tu montrais plus de jugement que moi, quand tu disais que la seule richesse, que le seul vrai trésor c'est l'amour de Dieu. Je le vois aujourd'hui : l'ambition est un guide aveugle qui en séduit beaucoup ; car enfin, comme dit ce bon prêtre : il faut aboutir à la mort ; riche